



# ASSOCIATION NATIONALE DES COMMUNES DU BENIN

N° d'enregistrement 2004/0087/DEP-ATL-LITT/SG/SAG-ASSOC du 05 mars 2004. Compte Diamond Bank n° 013115318014

**SYNTHESE n°3**  
**des rapports de décembre 2017 des points focaux**  
**de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB)**  
**au sein des Associations Régionales et Départementales de Communes**

**Rapporteur** : Xavier MOUZOUN, Assistant de projet PAACOL-Bénin

Janvier 2018

**PAACOL-Bénin**  
Projet d'Appui aux Associations nationale  
et locales de Collectivités Locales du Bénin

CSO-LA/2016/379-269

Avec l'appui technique et financier  
de l'Association Internationale  
des Maires Francophones



Avec l'Appui financier de  
l'Union européenne



## Liste des acronymes

ACAD : Association des Communes de l'Atacora et de la Donga

ACAL : Association des Communes de l'Atlantique et du Littoral

ADECOB : Association pour le Développement des Communes du Borgou

AGO : Assemblée Générale Ordinaire

AIMF : Association Internationale des Maires Francophones

ANCB : Association Nationale des Communes du Bénin

APIDA : Association pour la Promotion de l'Intercommunalité dans le Département de l'Alibori

AR/AD : association régionale / association départementale de communes

ASGOL : Programme Appui suisse au renforcement de la Gouvernance Locale (ASGOL 3)

B'EST : Bénin Entreprendre Solidaire avec son Territoire

CCO : communauté des communes de l'Ouémé

CCP : Communauté des Communes du Plateau

CoCoC : Communauté des Communes du Couffo

CoNaFIL : Commission Nationale des Finances Locales

CTB : Coopération Technique Belge

CTB : Coopération Technique Belge

DIRO : Développement Institutionnel et de Renforcement Organisationnel

GIC : Groupement Intercommunal des Collines

Gi-Mono : Groupement Intercommunal du Mono

GRAD : Groupe d'Etude de Recherche et d'Appui au Développement

PAACOL-Bénin : Projet d'Appui aux Associations nationale et locales de Collectivités Locales du Bénin

PADAC : Projet d'Appui au Développement Agricole des Collines

PAG : Programme d'Actions du Gouvernement

PDC 3 : Plan de Développement Communal de troisième génération

PDIEM : Programme de Développement des Infrastructures Economiques et Marchandes

PEPRAU : projet d'approvisionnement en eau potable en milieu rural et assainissement des eaux usées urbaines

PONADEC : Politique Nationale de Déconcentration et Décentralisation

PROFI : Projet d'Appui au Développement des Filières

PTA : Plan de Travail Annuel

SAN : Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

SISAN : Score d'Intégration de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans les documents de planification

STI : Service Technique Intercommunal

UCoZ : Union des Communes du Zou

## Introduction

Le présent rapport est la synthèse des informations contenues dans les rapports d'activités du mois de décembre des Points Focaux de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) dans les Associations Régionales et Départementales des Communes (AR/AD).

Comme mentionné dans leurs lettres de commande et validé au cours de la session 2017 du cadre de concertation entre l'ANCB et les AR/AD tenue à Dassa-Zoumè les 03 et 04 octobre, les points focaux ANCB doivent produire, chaque mois et au plus tard le 05 du mois qui suit, un rapport d'activités. L'élaboration de ce rapport s'inscrit dans une logique de renforcement durable des liens entre l'ANCB et les AR/AD à travers le partage des informations entre lesdites associations.

La mise en œuvre de cette mission des points focaux a débuté le 1<sup>er</sup> octobre 2017 grâce au Projet d'Appui aux Associations nationale et locales de Collectivités Locales du Bénin (PAACOL-Bénin), conduit par l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) en partenariat avec l'ANCB et financé par l'Union Européenne qui, a œuvré pour la mise en place et la prise en charge trimestriel d'un point focal par AR/AD.

Sur la durée du projet, les comptes rendus d'exécution des activités du Projet d'Appui aux Associations nationale et locales de Collectivités Locales du Bénin (PAACOL-Bénin) au sein des AR/AD sont aussi prévus pour être renseignés dans les rapports mensuels à produire par les points focaux.

Placés sous l'autorité du Président de leur AR/AD, les points focaux ont pour missions :

- de faciliter la transmission des informations entre l'AR/AD et l'ANCB ;
- d'être les correspondants directs de l'ANCB auprès de l'AR/AD ;
- d'être les relais ascendants et descendants pour toutes les informations qui intéressent le réseau communal ;
- d'assurer la transmission des demandes d'appui à l'ANCB et des justifications des activités menées et réalisées dans le cadre du projet PAACOL ;
- de participer aux cadres de concertation entre l'ANCB et les AR/AD et toute autre séance organisée par le PAACOL-Bénin ou l'ANCB à laquelle ils seraient conviés.

La présente synthèse est rédigée sur la base des informations fournies par les points focaux conformément aux trois principaux points suivants :

- **le point des informations transmises par l'ANCB** : en sa qualité de relais d'information descendante, le point focal doit donner, dans cette partie, les modalités de restitution au niveau de l'AR/AD et des communes membres des informations transmises par l'ANCB et les commentaires et recommandations de l'AR/AD et des communes membres sur ce sujet ;
- **le point sur les communes et les AR/AD** : en sa qualité de relais de l'information ascendante, le point focal doit faire le point sur : la vie associative de l'AR/AD, les difficultés rencontrées par les communes / l'AR/AD méritant d'être portées au niveau national pour plaider ; les bonnes pratiques ou expériences conduites par des communes/ l'AR/AD méritant d'être capitalisées au niveau national ou sur lesquelles l'AR/AD souhaiterait communiquer ;
- **le point d'exécution des activités du projet PAACOL.**

### 1. Point sur les informations transmises par l'ANCB aux AR/AD

Par une correspondance n°1057/2017/11/ANCB/DC/SE/CP-PAACOL du 18 décembre 2017, l'ANCB a lancé l'appel à projets 2018 pour l'appui du PAACOL aux Associations Régionales/Associations Départementales (voir détail au niveau du point n°3)

Le GI-Mono a fait part de la réception trois autres courriers. Il s'agit du :

- courriel de l'ANCB relatif aux documents du projet d'approvisionnement en eau potable en milieu rural et assainissement des eaux usées urbaines (PEPRAU) reçu le 15 décembre 2017 et transmis le 16 décembre 2017 ;

- courriel de l'ANCB relatif à l'offre de promotion du livre de Monsieur Moustapha SARR, CT1 du Ministre de la Gouvernance Locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire. L'ouvrage est intitulé "Le Maire : la genèse et la singularité du rôle", reçu le 27 décembre 2017 et transmis le 29 décembre 2017 ;
- courriel de l'ANCB relatif à l'offre de formation du Groupe d'Etude de Recherche et d'Appui au Développement (GRAD) sur le thème " L'intercommunalité et la coopération territoriale comme forme contemporaine de l'action publique pour le développement des territoires " prévue du 21 au 28 février 2018 à Bruxelles reçu le 27 décembre 2017 et transmis le 29 décembre 2017 ;

Par ailleurs, dans le cadre des synergies à développer avec d'autres projets/programmes, l'ANCB et l'APIDA ont mené des échanges sur leurs projets de plans opérationnels annuel 2018 dans le cadre de la mise en œuvre de la 3eme phase du Programme Appui suisse au renforcement de la Gouvernance Locale (ASGOL 3). L'affinement des PTA 2018 est en cours. Leur approbation par la coopération Suisse offrira l'opportunité d'organiser des rencontres régulières entre l'ANCB et l'APIDA et de conduire ensemble des actions de plaidoyers.

Entre autres, dans le cadre du Projet d'appui à l'élaboration et la mise en cohérence des outils de planification énergétique durable avec les Plans de Développement des Communes (PDC) des 09 communes du Zou sur financement de l'Union Européenne, l'ANCB a organisé un atelier de plaidoyer au profit des Communes béninoises pour leur adhésion à la Convention des maires de l'Afrique Subsaharienne.

## 2.Point sur les communes et les AR/AD

### 2a- Actions liées à la vie associative dans les AR/AD

L'exploitation des rapports d'activités du mois de novembre des Points Focaux ANCB dans les AR/AD a montré que les deux associations régionales (ACAL et ACAD) et l'Association pour la Promotion de l'Intercommunalité dans le Département de l'Alibori (APIDA) ont mené des actions relatives à leur vie associative. Le tableau 1 ci-dessous présente les activités menées au sein de ces associations.

AR/AD	Activités
<b>ACAL</b>	<p>La dernière réunion statutaire de l'année 2017 de l'ACAL s'est tenue le 20 décembre dans l'enceinte de la Mairie d'Abomey-Calavi. Il s'agit de la session ordinaire des membres du Bureau Exécutif élargi aux commissaires aux comptes et aux points focaux ACAL.</p> <p>La session a principalement examiné les questions liées à l'organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) qui devra valider le rapport d'activités 2017 et le Plan d'Activités Budgétisé 2018. Cette Assemblée Générale aura lieu dans la Mairie de Ouidah et comptera à son actif 77 participants. L'AGO se tiendra probablement dans la deuxième quinzaine du mois de février 2018.</p> <p>Les participants à cette session ont été informés des résultats du recrutement du Secrétaire Permanent qui doit prendre service à compter du 4 janvier 2018. Au cours de cette réunion, le logotype de l'association a été adopté.</p> <p>Par ailleurs, une délégation des membres du Bureau Exécutif a effectué une visite des locaux qui serviront de siège à l'Association. Les locaux sont situés dans le quartier Salamey, Arrondissement de Godomey, commune d'Abomey-Calavi. Le contrat de location a été signé le 20 décembre 2017.</p>
<b>ACAD</b>	<p>Le mois de décembre a été marqué par d'importantes activités dans la vie de l'ACAD. Le mois a connu l'organisation d'une réunion du bureau exécutif, d'une session du conseil intérimaire et d'une assemblée générale.</p> <p>La réunion du bureau exécutif s'est tenue le lundi 11 décembre 2017. Elle avait pour objet de se prononcer sur le point des préparatifs de la sixième assemblée générale. A cet effet, le bureau a pu faire le point des documents techniques préparés, adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale et adopter le budget final de ladite assemblée.</p> <p>La session extraordinaire du conseil intérimaire s'est tenue le jeudi 14 décembre 2017 à la salle de délibérations du conseil communal de Bassila. Elle a permis à l'ensemble des maires d'harmoniser leurs points de vue sur les sujets à aborder en assemblée générale, d'étudier et d'amender les outils de gestion 2018 (budget, plan de travail annuel), de se prononcer sur le</p>

	<p>rapport d'activités du Bureau Exécutif et surtout de faire des propositions à soumettre à l'assemblée générale dans la perspective de l'amélioration des prestations de l'ACAD.</p> <p>S'agissant de la sixième Assemblée Générale, elle a été tenue du 15 au 16 décembre 2017. Elle a connu la participation massive des délégués communaux. Outre les protocoles d'ouverture et de clôture, étaient inscrits à l'ordre du jour de ladite assemblée les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- communication 1 : visibilité de l'ACAD dans un contexte de promotion des filières porteuses : mise en œuvre de la convention de subside ACAD-PROFI ;</li> <li>- communication 2 : approche d'élaboration des PDC 3 dans l'Atacora et la Donga : vers un repositionnement de l'ACAD ;</li> <li>- communication 3 : défis des Associations de Communes : partage d'expériences avec l'ADéCoB ;</li> <li>- présentation du rapport d'activités (technique et financier) du bureau exécutif de l'ACAD (2016 et 2017) ;</li> <li>- présentation des documents de planification (PTA et Budget 2018) de l'ACAD</li> <li>- élection et installation du nouveau bureau exécutif de l'ACAD ;</li> <li>- adoption des recommandations de l'assemblée générale.</li> </ul> <p>Au terme des travaux, un nouveau bureau exécutif de cinq membres a été mis sur pieds. Il est composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Président : Maire de la Commune de Bassila (GOMINA Abou Bakari) ;</li> <li>- Vice-président : Maire de la Commune Kouandé (MOUSSA Abassi) ;</li> <li>- Secrétaire Général : Maire de la Commune Ouaké (TITCHALE A. Alimiahou)</li> <li>- Trésorier : Maire de la Commune de Boukombé (NAMBIME Y. Richard)</li> <li>- Chargé à la Coopération : Maire de la Commune de Coby (NEKOUA Théophile).</li> </ul> <p>A ces membres du bureau exécutif, s'ajoutent deux commissaires aux comptes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- INOUSSA Mamam : Maire de la Commune de Péhunco ;</li> <li>- AKPALA A. Abichai : Maire de la Commune de Djougou.</li> </ul>
<b>APIDA</b>	<p>Au sujet de la crise qui secoue l'APIDA concernant la mise en congé sanitaire du Secrétaire Permanent sans le consentement de ce dernier, les maires de l'APIDA se sont concertés le 1<sup>er</sup> décembre à la Mairie de Malanville pour définir une feuille de route suite aux recommandations de son dernier congrès et des attentes de la Coopération Suisse.</p> <p>A l'issue de la session, la feuille de route de sortie de crise a été élaborée puis adoptée. Elle prévoit entre autres activités, l'organisation d'un congrès extraordinaire de révision des textes de l'APIDA, la revue de l'organigramme du service technique de l'APIDA, le recrutement d'un nouveau secrétaire permanent.</p> <p>La mise en œuvre de la feuille de route devra prendre fin au plus tard le premier trimestre de 2018. Afin de mieux réussir leur conduite, il a été décidé de recourir à une prestation pour la conduite d'une étude de Développement Institutionnel et de Renforcement Organisationnel (DIRO) de l'APIDA. Il est attendu de la mission en fin Janvier les livrables qui ci-après permettront d'opérationnaliser la feuille de route :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de diagnostic interne et externe de l'APIDA ;</li> <li>- Plan d'actions de changements assorti de plan de mise en œuvre et de plan de suivi-évaluation ;</li> <li>- Statuts actualisés de l'APIDA ;</li> <li>- Règlement intérieur actualisé de l'APIDA ;</li> <li>- Manuel de procédures avec indication d'un organigramme, de profils de poste et de cahiers de charge ;</li> <li>- Termes de référence pour le recrutement d'un nouveau Secrétaire Permanent/APIDA.</li> </ul>

## 2b- Autres activités menées dans les associations

En dehors des activités relatives à la vie associative dans les AR/AD, d'autres activités sont menées dans certaines AR/AD et méritent d'être mentionnées dans ce rapport.

### ✓ Au niveau de l'APIDA

L'APIDA sous financement de la Coopération Suisse met en œuvre le Programme de Développement des Infrastructures Economique et Marchandes (PDIEM). Le PDIEM est un projet valorisant les matériaux locaux et en phase avec les orientations nationales contenues dans la Politique Nationale de Déconcentration et Décentralisation (PONADEC) et le

Programme d'Actions du Gouvernement (PAG). Au cours de la première phase du PDIEM, l'Alibori a bénéficié de financement pour la réalisation de trois infrastructures. Il s'agit des actions de constructions du marché international de Malanville, du marché à bétail de Gogounou et d'un magasin multifonctionnel à Banikoara.

Le marché de Malanville, au regard de son importance au plan international, a fait l'objet d'une cérémonie d'inauguration à laquelle a pris part une forte délégation gouvernementale. Ce marché est le principal levier de structuration économique de Malanville et du département de l'Alibori, et l'un des plus grands marchés céréaliers de la sous-région ouest-africaine.

La Coopération suisse a soutenu la réhabilitation du marché pour offrir à la commune l'opportunité d'asseoir son développement local sur des recettes liées au marché renforcé. Un développement du potentiel économique qui devrait profiter aussi aux autres communes de l'Alibori et des localités transfrontalières, en particulier Gaya (au Niger), Lolo et Kamba (au Nigéria). La cérémonie d'inauguration officielle du marché de Malanville s'est tenue le vendredi 1er décembre 2017 dans l'enceinte du marché réhabilité. Outre la délégation gouvernementale, plusieurs autres acteurs ont pris part à cette cérémonie notamment le représentant de la Coopération Suisse, ceux du consortium SNV-APIC-Swisscontact (opérateur chargé de mise en œuvre du PDIEM), les Maires et adjoints des départements de l'Alibori et du Borgou ainsi que les populations et commerçants du marché.

#### ✓ **Au niveau de l'ADECOB**

Le mois de décembre 2017, a été consacré à l'élaboration des projets de Plan de Travail Annuel et de Budget ainsi que les rapports des activités menées. Au nombre des autres activités menées il y a :

- l'atelier interne d'échanges et de réflexion sur la réorganisation du secrétariat exécutif ayant conduit à des repositionnements des cadres et à la révision de leur cahier de charge
- l'accueil d'une délégation de la Belgique et coordination de sa mission de visite prospective à la commune de Pèrèrè dans le cadre de la coopération décentralisée entre elle et une commune de la Belgique appelée Anzegem
- les missions de plaidoyer par le Bureau Exécutif au tribunal dans le cadre de l'acquisition des actes de naissance au profit des enfants des écoles formelles
- la retraite des membres du Bureau Exécutif, tenu du 20 au 22 décembre à Natitingou. Elle a permis entre autres : de faire une auto-évaluation de l'ADECOB et qui a permis de relever les points d'attention sur lesquels les efforts doivent être dédoublés et de valider le dispositif de réorganisation du secrétariat exécutif de l'association.

#### ✓ **Au niveau de l'UCOZ**

L'UCOZ avec l'appui du PDDC de la GIZ, a organisé, du 06 au 18 décembre 2017 à travers les neuf communes du Zou, une formation de vulgarisation de la loi N°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des Communes en République du Bénin au profit des Chefs Quartier ou Chefs Village, les Chefs d'Arrondissements et les Comités de Veilles Citoyennes des Communes du Zou pour une meilleure appropriation des textes. Les élus locaux ont beaucoup apprécié cette formation. mais ils ont déploré le fait qu'ils n'avaient jamais été pris en compte dans les séries de formation sur les communes alors qu'ils sont des acteurs à la base. A l'issue des différents ateliers organisés dans les neuf communes du Département du Zou, les recommandations suivantes ont été formulées par les acteurs pour la réussite de la Décentralisation :

- Veiller à ce que les informations parviennent aux Responsables politiques hiérarchiques;
- Organiser de façon périodique des ateliers de formation sur les lois de la Décentralisation;
- Prendre des mesures pour que les bénéficiaires utilisent les subventions prévues pour chaque commune en vue d'organiser des ateliers internes ;
- Doter chaque arrondissement d'ordinateur afin qu'il puisse archiver sans risque les déclarations de naissance et autres actes de l'état civil ;
- Mettre en œuvre des moyens de recouvrement efficace des taxes ;
- Faire une bonne sensibilisation pour que les populations elles-mêmes puissent comprendre le processus de la décentralisation ;
- Bien expliquer aux chefs de village ou du quartier leurs responsabilités dans la procédure pénale ;
- Prendre les dispositions idoines pour assurer le suivi-évaluation des bénéficiaires ;
- Réintroduire le civisme et la morale dans les programmes scolaires ;
- Organiser des redditions de compte pour une meilleure motivation des contribuables.

### ✓ **Au niveau du GIC**

Dans la perspective de faire du GIC une « intercommunalité de services » visant à la fois à contribuer à la mutualisation des moyens autour de projets d'intérêt partagé et à améliorer la coordination et de planification à l'échelle du département, le plan d'action 2017-2018 du GIC vise les résultats et actions ci-après :

- Résultat 1 : Des stratégies et des projets intercommunaux d'aménagement et de développement durable du territoire sont conçus et mis en œuvre ;
- Résultat 2 : La coopération intercommunale promeut un développement économique local choisi, solidaire, équitable et respectueux de l'environnement ;
- Résultat 3 : Les Collines restent un espace d'innovation en matière de coopération intercommunale et de développement durable des territoires ;
- Résultat 4 : Le GIC dispose durablement des moyens (technique partenarial et financier) de ses ambitions.

En lien avec ces résultats, les activités importantes menées par le GIC durant le mois de décembre 2017 sont :

- La participation aux échanges avec l'ONG Initiative & Développement pour étudier la possibilité suite à leur requête, de présenter une « concept note » dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement au guichet non étatique de OMIDELTA ;
- la poursuite de la conduite du processus d'élaboration des Plans de Développement Communal de troisième génération (PDC3) pour le compte des communes de Savalou, Dassa-Zoumé, Glazoué, Savè et Ouessè ;
- la participation du Service Technique Intercommunal (STI) du GIC à l'élaboration de des documents contractuels (cahier de charges du dispositif, Budget, Manuel du Fonds d'investissement agricole, convention) pour la mise en œuvre du dispositif d'accompagnement des porteurs de projets agricoles sous initiative privée. et à la conception du mécanisme mis en place pour l'accompagnement au financement des initiatives privées agricoles dans le département ;
- la tournée de promotion dans les six communes des produits issues des entreprises solidaires accompagnées par le projet B'EST : Bénin Entreprendre Solidaire avec son Territoire.

### ✓ **Au niveau de l'ACAD**

Le 21 décembre 2017, l'ACAD a organisé un atelier de présentation du rapport du processus de prise en compte de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) dans les Plans de Développement Communal de troisième génération (PDC 3) et des outils d'analyse du niveau de prise en compte de la SAN dans les documents de planification. Cet atelier qui a regroupé les acteurs communaux de la planification, a connu la participation de divers acteurs dont les préfectures, les partenaires techniques et financiers, les directeurs départementaux etc. Au terme de l'atelier, l'outil d'analyse du niveau de prise en compte de la SAN dans les documents de planification a fait l'objet d'amendement pour son amélioration. Cet outil peut être capitalisé pour sa diffusion au niveau national.

#### **2c- Evolutions notables des AR/AD : Recrutement et nouveau partenariat**

Le processus de recrutement entrepris au GI-Mono dans le cadre son nouveau projet d'optimisation des ressources fiscales des communes du Mono est achevé. Les différentes phases du recrutement ont eu lieu et la commission devra se réunir incessamment pour délibérer. Dans tous les cas, les personnes recrutées prendront service le 3 janvier 2018.

Par ailleurs au niveau de l'ACAL, le processus de recrutement du secrétaire permanent de l'association est achevé. Le candidat **Doskuas Nicodème LAY, précédemment Secrétaire Permanent par intérim, est recruté au poste de Secrétaire Permanent et prend service le 4 janvier 2018.** En vue de renforcer le secrétariat permanent, il est prévu à court terme le **recrutement d'une Assistance de Direction et d'un Responsable Comptable et Financier**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement Agricole des Collines (PADAC), il est prévu le recrutement de huit (08) personnes (facilitateurs agricoles) pour la mise en œuvre du dispositif d'accompagnement par le GIC aux porteurs d'initiatives privées agricoles.



### 3. Point d'exécution des activités du projet PAACOL

Par une correspondance n°1057/2017/11/ANCB/DC/SE/CP-PAACOL du 18 décembre 2017, l'ANCB a lancé l'appel à projets 2018 pour l'appui du PAACOL aux Associations Régionales/Associations Départementales. Il s'agit pour chaque AR/AD d'identifier ses besoins et de rédiger un ou plusieurs projets en fonction des activités auxquelles elle est éligible et suivant le canevas de projets validée à Dassa-Zoumè les 3 et 4 octobre 2017 lors de la session 2017 du cadre de concertation. Les dossiers déposés par les AR/AD doivent se conformer aux éléments décrits dans la stratégie d'appui aux AR/AD qui a été validée en cadre de concertation avec les AR/AD.

Pour rappel au titre de 2018, les AR/AD bénéficieront des appuis précisés dans le tableau suivant :

AR/AD	Equipement pour le point focal	Etudes	Equipement/locaux	Animation de la vie associative
ACAD			X	X
ACAL	X		X	X
ADeCOB		X		X
APIDA		X		X
CCO			X	X
CCP			X	X
CoCoC	X		X	X
GIC		X		X
Gi-Mono		X		X
UCOZ			X	X

La date buttoir de dépôt des projets par les AR/AD est le 15 Janvier 2018.

### 4. Bonnes pratiques/expériences méritant d'être capitalisées au niveau national

La formation des Chefs Quartier ou Chefs Village, les Chefs d'Arrondissements et les Comités de Veilles Citoyennes des Communes du Zou sur la loi N°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des Communes en République du Bénin au organisée par l'UCOZ avec l'appui de la GIZ a été bien appréciée par les bénéficiaires. Cette initiative pourrait être reproduite par les autres AR/AD pour un meilleur enracinement de la décentralisation à la base.

### 5. Perspectives des points focaux pour le mois prochain

La lettre de commande signée par l'AIMF aux points focaux n'aura plus d'effet dès janvier 2018. Il est prévu après la rencontre de l'ANCB avec l'AIMF tenue le 09 au 13 décembre 2017 à Paris que l'ANCB soit désormais le commanditaire des points focaux et signe à cet égard une nouvelle lettre de mission aux points focaux. La rencontre a également acté la modification de la périodicité de production des rapports des points focaux : ils seront désormais trimestriel plutôt que mensuel. Les courriers d'annulation de la commande de l'AIMF et de commande par l'ANCB seront envoyés aux points focaux dans le courant du mois de janvier.

. D'autres activités sont prévues par certaines AR/AD. Il s'agit pour :

- l'ACAL, du recrutement de deux agents pour le renforcement du personnel du Secrétariat Permanent.
- l'ACAD, de l'organisation de la passation de services entre bureaux sortant et entrant de l'ACAD et la préparation de la tournée de suivi des activités d'intermédiation sociale dans les Communes.

### Conclusion

Pour le compte du mois de décembre, neuf points focaux ont envoyé leur rapport mensuel d'activités de décembre. La CoCoC n'a pas encore de point focal qui devrait être nommé en janvier.

En somme pour le compte du mois de décembre 2017, trois associations ont mené des activités relatives à leur vie associative. Il s'agit de l'ACAD, l'ACAL et l'APIDA.

L'ACAL a tenu sa dernière réunion statutaire de l'année 2017 de l'ACAL le 20 décembre ; l'ACAD quant à elle a tenue ne réunion du bureau exécutif, une session du conseil intérimaire et une assemblée générale ; quant à l'PAIDA elle a tenu une

réunion le 1<sup>er</sup> décembre à la Mairie de Malanville qui a permis de définir une feuille de route de mise en œuvre des recommandations de son dernier congrès tenue en novembre.

Deux associations se proposent de recruter de nouveau personnel : l'ACAL prévoit le recrutement d'une Assistance de Direction et d'un Responsable Comptable et Financier et le GIC celui de 8 facilitateurs Agricoles.

En ce qui concerne les activités proprement dites du PAACOL, les appels à projets ont été lancés le 18 décembre par le président de l'ANCB. Le délai de soumission des projets est pour le 15 janvier 2018.

Aucune difficulté majeure n'a été signalée par les AR/AD. Toutefois, l'ACAD a déploré l'absence de l'ANCB à son assemblée générale tenue du 15 au 16 décembre 2017 malgré une invitation adressée depuis le 23 novembre.

Fait à Cotonou, le 29 Janvier 2018

Rapporteur : Xavier MOUZOUN, Assistant de projet PAACOL-Bénin